

VILLE DE GRISOLLES  
82170Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 décembre, le Conseil Municipal de la commune de GRISOLLES s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Serge CASTELLA, Maire.

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 24

**Présents :** M BARRON Matthieu, Mmes BOUE Josiane, BRICK-CIRACQ Virginie, MM CASTELLA Serge, CAZES Guy, Mme COUREAU Josiane, MM GARCIA Benjamin, GUILLEMOT Jérôme, Mme JENNI Laura, M LAGIEWKA Denis, Mme MARCHAND Catherine, MM MARTY Patrick, PENCHENAT Thierry, Mme PEZE Chantal, MM PITTON Jean-Louis, ROMA Jérôme, SUBERVILLE Christophe, Mme VIGNEAU Karine.

**Excusés :** Mme BLANC Virginie, MM ERNST Franck, SAULIERES Jonathan.

**Excusés mais représentés :** Mme ALVAREZ Cécile par Mme BRICK-CIRACQ Virginie, M CASADO Christophe par M BARRON Matthieu, Mme GUERRA Élodie par M GARCIA Benjamin, M SABATIER Philippe par Mme PEZÉ Chantal, M SAPIN Geoffrey par Mme MARCHAND Catherine, Mme UCAY Audrey par M ROMA Jérôme.

**Absent :**

**Date de convocation :** 3 décembre 2024

Madame VIGNEAU Karine a été nommée secrétaire de séance.

**Délibération n° 2024-12-079 : Tarifs des services municipaux**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29, L. 1611-4 et L. 2331-2 ;

**Vu** la délibération n° 2023-03-014 du 14 mars 2023 fixant les tarifs des Services Municipaux ;

**Considérant**, qu'il y a lieu de revaloriser les tarifs municipaux en raison du taux d'inflation en France depuis 2020 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve et fixe les tarifs des Services Communaux, à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2025, tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

1. Location de l'Espace socioculturel					(Tarif en euros)	
Locaux et types de manifestations	Vendredi, Samedi, Dimanche, Jour Férié				Lundi au Jeudi Hors Jour Férié	
	1 JOURNEE		JOURNEE COMPLEMENTAIRE		1 JOURNEE	
SALLES 1 ET 2 et BAR	tarif hiver	tarif été	tarif hiver	tarif été	tarif hiver	tarif été
Administrés Grisollais						

## AR Prefecture

082-218200756-20241210-DEL202412079-DE

Reçu le 18/12/2024

Publié le 18/12/2024

Bal, soirée, théâtre, congrès, fête familiale, repas association, loto, concours belote, thé dansant.	390,00 €	352,00 €	203,00 €	192,00 €	203,00 €	192,00 €
<b>Non Grisollais</b>						
Bal, soirée, congrès, fête familiale, manifestations diverses organisées par une association.	929,00 €	814,00 €	473,00 €	385,00 €	566,00 €	473,00 €
Organisation concours, examens professionnels par établissements publics administratifs, collectivités territoriales (CDG...)	214,00 €	192,00 €	214,00 €	192,00 €	214,00 €	192,00 €
<b>Tarif du lundi au vendredi</b>						
	<b>Vendredi, Samedi, Dimanche, Jour Férié</b>			<b>Lundi au Jeudi Hors Jour Férié</b>		
<b>SALLE 2</b>	1 journée		journée complémentaire		1 journée	
<b>Administrés Grisollais</b>						
Congrès, fête familiale, repas associatifs	203,00 €	181,00 €	148,00 €	121,00 €	148,00 €	121,00 €
<b>Non Grisollais</b>	<b>PAS DE LOCATION</b>					
<b>SALLE 3</b>						
Hors planning des associations						
<b>Administrés Grisollais</b>	203,00 €	181,00 €	148,00 €	121,00 €	Réservée aux associations	
<b>Non Grisollais</b>	<b>PAS DE LOCATION</b>					

	<b>vendredi, Samedi, Dimanche, Jour Férié</b>				<b>Lundi au Jeudi Hors Jour Férié</b>	
<b>BAR (limité à 1 journée)</b>	1 JOURNEE		JOURNEE COMPLEMENTAIRE		1 JOURNEE	
<b>Administrés Grisollais</b> fête familiale, réunion	269,00 €	231,00 €	NÉANT	NÉANT	132,00 €	258,00 €
<b>Non Grisollais</b>	<b>PAS DE LOCATION</b>					
HIVER : débute à partir de l'allumage du chauffage / ÉTÉ : débute à la fin de la période de chauffage						

<b>2. . Locations diverses</b>	<b>Tarif en Euros</b>
Location de la salle de réunion Mairie –tarif par jour	125,00 €
Location de la halle – par manifestation	250,00 €
location de la salle rue Ferrières pour les activités de danse - tarif horaire (hors associations grisollaises)	25,00 €